

PROGRAMME DU WEEK END DE L'ASCENSION 2026

FETE DU JUMELAGE à Eppertshausen - 14 au 17 MAI 2026

Jeudi 14/05 : En route pour l'aventure !

8h - Départ en bus de **Chaource** * Rendez-vous « Place de la Fontaine »
Arrivée vers 15h à Eppersthausen - Accueil chaleureux dans les familles
18h - Dîner convivial dans une brasserie traditionnelle Allemande

Vendredi 15/05 : Découverte & saveurs à Fulda

9h - Départ en bus vers Fulda.
11h - Visite guidée de la ville de **Fulda** (Point de rencontre au „**Dompportal**“)
12h45 - Déjeuner convivial à la brasserie traditionnelle de **Wiesenmühle**
14h30 - Visite de la brasserie suivie d'une dégustation
15h - Temps libre dans la vieille ville : Pause-café. Shopping. Visite du planétarium... chacun son programme !
17h15 - Retour vers Eppertshausen
19 h - Dîner au restaurant **Krone** à **Eppertshausen**

Samedi 16/05 :

Journée libre pour profiter pleinement de vos familles d'accueil.

18h - Dîner à la salle des fêtes de „**Bürgerhalle**“

20h30 - Soirée *Bleu, Blanc, Rouge* avec le groupe **Beat G'S**

-> **N'oubliez pas votre tenue aux couleurs françaises pour danser et faire la fête !**

Dimanche 17/05 :

Vers 11h - Départ d'Eppersthausen

Coût du voyage :

	Membres	Non membres
Adultes	70 €	80 €
Enfants 12-18 ans	35 €	45 €
Enfants moins 12 ans	Gratuit	15 €

Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte responsable de lui ou avoir un référent

Prévoir :

- Carte d'identité et éventuellement, autorisation de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s)
- Carté de Sécurité Sociale Européenne

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 06 86 55 12 00

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner - dès que possible et au plus tard le **30/03/2026** -

Comité de jumelage - Chez le président - 30, route principale - 10210 LES GRANGES

Nom, Prénom & âge des participants :

.....
.....
.....

Versement d'un acompte de 50 %
à l'inscription, soit €
(le chèque sera encaissé la
semaine du 10 mai)

Règlement par chèque ou par virement à l'ordre du Comité de Jumelage